

ANNEXE VII RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE – TABLE DE CONCORDANCE

Le présent Rapport Annuel comprend tous les éléments du rapport sur le gouvernement d'entreprise prévus par les articles L.225-37 et suivants du Code de commerce.

Vous trouverez ci-après les références aux extraits du présent Rapport Annuel correspondant aux différentes parties du rapport sur le gouvernement d'entreprise tel qu'arrêté par le Conseil d'Administration de la Société.

Rubriques	Pages
1. Principes et critères de détermination de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux	154 à 157
2. Rémunération des mandataires sociaux	128 à 153
3. Mandats et fonctions des mandataires sociaux	108 à 115
4. Conventions intervenues entre un mandataire social ou un actionnaire de la Société et une filiale de la Société	126
5. Tableau de suivi des délégations en matière d'augmentation de capital	382 à 384
6. Modalité d'exercice de la Direction Générale	100 et 101
7. Composition, conditions de préparation et d'organisation du Conseil d'Administration	101 à 124
8. Application du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein du Conseil d'Administration	101 à 102 et 105 à 107
9. Politique de diversité appliquée aux membres du Conseil d'Administration	101 à 104
10. Politique de diversité en matière de représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des instances dirigeantes et des postes à plus forte responsabilité	408 à 409
11. Limitations de pouvoirs du Directeur Général	118 et 125
12. Code de gouvernement d'entreprise de référence	158
13. Modalités particulières relatives à la participation des actionnaires à l'Assemblée Générale	395 et 396
14. Dispositifs ayant une incidence en cas d'offre publique	396